

EIRENE



GRANDS LACS

Bulletin d'information

Septembre 2023



Quand la nature se révolte

Publié par :

EIRENE Grands Lacs

BP : 1298 Av. Kunkiko 35

Bujumbura / Burundi

Tél : (+257) 22258448

(+257) 22278077

Tél portable : (+257) 79 000 120

eirene-grandslacs@eirene.org

www.eirene.org

En partenariat avec :

La Maison de la Presse

Bujumbura, Burundi

radiosgrandslacs@gmail.com

www.mdp.org.bi

Facebook : Maison de la Presse du Burundi



**Association burundaise
des Femmes
Journalistes (AFJO)**

afjo2017@yahoo.com

http://www.afjo.org.bi/

https://www.facebook.com/associationburundaisedesfemmesjournalistes/



CHIRO-Burundi

Gitega, Burundi

chiro.amahoro@yahoo.fr



**Bureau d'Etudes
Scientifiques et
Techniques (BEST)**

contact.best.rdc@gmail.com

http://bestrdc.org

www.facebook.com/bestrdc/



**Femmes Artisanes de
la Paix (FAP)**

faprdc@gmail.com

www.facebook.com/fap.rdc



Photos :

EIRENE et ses partenaires

Financé par :

Service Civil pour la Paix/BMZ

Impression :

Groupe de Presse IWACU



Editorial

Pour une petite organisation œcuménique de promotion de la paix comme EIRENE, s'attaquer à une si grande thématique de justice climatique peut paraître osé. Mais il est permis de « faire sa part de colibri » comme le disait Pierre Rabhi, pionnier du retour à la terre, dans ce contexte actuel changeant et de plus en plus truffé de conflits de toutes sortes. Un monde plein d'inégalités sociales et climatiques qui a de graves conséquences sur les populations pauvres, dont celles du Sud en général, et des Grands-Lacs en particulier.

Les événements climatiques de ces dernières années dans le monde, et récemment les inondations en mai 2023 au Burundi et au Sud-Kivu en RDC ont engendré des dégâts humains et matériels énormes. Ils viennent confirmer l'imprévisibilité de ces catastrophes de plus en plus fréquentes. Ils enlèvent le peu d'espoir de vie à ces milliers de familles aux conditions de vie déjà précaires. Il y a moyen de conjuguer les efforts pour permettre d'intervenir au niveau local, mais surtout pour contribuer à influencer ces nombreuses rencontres internationales sur le climat, surtout que les actions concrètes ne semblent pas pour demain. C'est dans ce cadre qu'EIRENE Grands Lacs et ses partenaires se sont donné le temps en mai 2023 pour s'informer et échanger sur cette cruciale problématique ainsi que la critique de la discrimination et du racisme. Ils s'engagent à conjuguer leurs efforts pour poursuivre ces réflexions, aux côtés des autres acteurs de la société civile dans les Grands -Lacs et dans d'autres régions..

En attendant une perspective d'actions à moyen et long terme, la poursuite de la mise en œuvre du programme FeHoPaCo (Les Femmes et les Hommes ensemble Organisés et engagés pour la Paix juste dans leurs Communautés) garde toute son importance, comme l'ont exprimé les participants de l'atelier d'évaluation à mi-parcours (juillet 2023).

Dans ce cadre, aussi bien dans le territoire d'Uvira dans le Sud-Kivu en RDC que dans les huit Diocèses que compte l'Église catholique au Burundi, le théâtre participatif pour aborder les questions sensibles au sein de la société et les clubs de paix comptent parmi les approches phares. Elles sont utilisées pour la mise en œuvre des projets en cours, avec une implication étroite des différentes couches de la population pour une cohésion sociale et une transformation non-violente des conflits. Grâce au soutien des chefferies traditionnelles et avec l'implication des autorités administratives et communales, ces initiatives de paix sont entreprises et gagnent progressivement du terrain.

Mais, la cohésion sociale reste un défi, surtout dans les zones d'extraction minières dans le Wamuzimu au Sud-Kivu (RDC). Là, les acteurs concernés ont du mal à s'asseoir



ensemble pour dialoguer malgré les appuis. Probablement suite aux intérêts en jeu dans un contexte institutionnel complexe. Visiblement, la loi y est actuellement en vacances ! Une réflexion prospective pour un accompagnement plus efficace pour une bonne gouvernance minière est nécessaire, en tirant les leçons des organisations d'appui sur cette problématique.

Au-delà de ces aspects de cohésion sociale et de dialogue entre les différents acteurs, l'information et la communication jouent un rôle très important. A travers le projet transversal « Médias, Paix et Genre », nous enregistrons des avancées, grâce au renforcement de capacités des journalistes et des radios partenaires, au coaching des radios, en étroite collaboration avec les organisations partenaires. Ainsi, la promotion du journalisme de paix sensible au genre permet d'atteindre les objectifs du programme FeHoPaCo. Dans ce cadre, un nouvel organe d'autorégulation des médias est nécessaire. Le processus entamé et souhaité à la Journée Internationale de la liberté de la Presse (03 mai) se poursuit. Les acteurs concernés, sous l'autorité de la tutelle et de l'organe de régulation des médias sont à l'œuvre pour repenser un « Tribunal des Pairs » susceptible de promouvoir un journalisme professionnel, vecteur de paix, de démocratie, de bonne gouvernance et des droits humains.

« On ne peut faire la paix sans pain ! », dit-on. Dans ce cadre, des initiatives d'appui à l'entrepreneuriat individuel sont visibles sur le terrain dans la province de Gitega, à travers le projet « Fonds d'Appui aux Initiatives Rurales (FAIR) ». Ce dernier est mis en œuvre suivant une approche inclusive : sans distinction d'ethnie, de religion et les femmes y sont valorisées. Les résultats sont déjà au rendez-vous.

Je vous invite à vous inspirer de ces initiatives, à vous joindre aux organisations partenaires pour vulgariser ces expériences et réflexions, pour l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et leur cohabitation pacifique entre elles et dans leurs communautés !

Tao Goulah Vairoukoye,
Coordinateur d'EIRENE Grands Lacs

SOMMAIRE

Pour une intégration de la justice climatique dans les interventions !

Jean-Claude Ndarama, Tao Goulah Vairoukoye



4-5

Des conflits multiples autour de l'exploitation de l'or

Marline Babwine, Kladoumadje Nadjaldongar, Philippe Ruvunangiza



6-7

L'expérience des clubs de paix profite aux notables collinaires

Septime Gashasha, Georges Flora Ngoumou Mveng



8-9

Le théâtre participatif pour aborder des questions sensibles

Maluxe Malumbe Mmangwa, Dorcas Salima Kabasha, Michael Odhiambo



10-11

Bientôt un nouvel organe d'autorégulation des médias !

Agathonique Barakukuza, Anaclet Hakizimana, Claus Schrowange



12-13

De l'entrepreneuriat collectif à l'entrepreneuriat individuel

Live Irakoze, Abraham Shemezimana



13-14

Pour une intégration de la justice climatique dans les interventions

Face au changement climatique, EIRENE International compte intégrer la thématique « justice climatique » dans son programme de la région des Grands Lacs. Le changement climatique constitue un défi majeur dans la sous-région en général et au Burundi en particulier. Les initiatives déjà prises ne parviennent pas à soulager efficacement les torts causés à la population.



Effondrement de la route entre Bugarama et Muramvya

Le Burundi perd chaque année 98 millions de Dollars américains suite au aléas climatiques, selon la Plateforme Nationale de Prévention des Risques et de Gestion des Catastrophes Naturelles. EIRENE Grands Lacs et ses partenaires du Burundi et de la RD Congo (Sud-Kivu) se sont engagés à intégrer la justice climatique dans leurs thématiques. C'est par des actions d'éducation, de plaidoyer et de sensibilisation pour l'éveil de conscience et l'adoption des comportements conséquents. En effet, des engagements fermes ont été pris au cours d'un atelier de formation et d'information sur le processus de changement critique au racisme et la justice climatique, tenu du 08 au 11 mai 2023 à l'hôtel King's Conference Center de Bujumbura.

Dans le cadre du Service Civil pour la Paix, EIRENE se base sur les valeurs de non-violence, de dignité de la personne humaine, de distribution juste et équitable des ressources et du respect de notre monde unique. Cet atelier avait pour cibles les responsables des Organisations Partenaires (OP) d'EIRENE du Burundi et du Sud Kivu ainsi que le personnel des projets. L'objectif principal était de « Connaître les concepts d'antiracisme, de discrimination et de justice climatique, et se positionner par rapport à ce nouveau processus ».

Un lourd tribut pour les populations

Des milliers de personnes souffrent ou meurent. Des infrastructures sont emportées ou détruites chaque

année, suite au changement climatique. Des expressions comme réchauffement climatique et élévation du niveau de la mer, des phénomènes météorologiques extrêmes tels qu'inondations ou sécheresse, dégradation des terres, dérèglement climatique, catastrophe naturelle, ... sont monnaie courante.

En plus, le changement climatique accroît les risques de conflits, en exacerbant les facteurs sociaux, économiques et environnementaux existants, surtout pour les populations ne vivant que de ressources naturelles, dépendantes des pluies. « Le malheur ne vient jamais seul » : les populations des pays du Sud vivant des conflits récurrents sont plus vulnérables aux changements climatiques et à l'injustice climatique.

Béatrice Bigirimana, mère de 08 enfants et locataire du site SOBEL de Mutimbuzi en province Bujumbura (Burundi) en fait les frais. « Notre maison de fortune ne pouvant pas héberger 10 personnes, mon mari et moi avons gardé uniquement nos deux filles. Les garçons ont trouvé abri chez des parents, des amis ou connaissances. Ce qui a perturbé leur scolarité. Suite aux inondations qui nous ont dépossédés de notre propriété, mon mari a développé une hypertension. Et moi, je n'ai pas de travail. Ainsi, nos enfants n'ont pas le minimum pour vivre dignement : ils n'arrivent pas à trouver ni nourriture ni matériel scolaire. Notre fils aîné vient même d'échouer la deuxième année post-fondamentale, pour la deuxième fois », témoigne-t-elle. Elle souhaite retrouver une vie de famille normale.

Car, outre la précarité, dans le site, le vol ne facilite pas l'affaire non plus. « Dès que tu bouges, les voleurs s'introduisent dans la maisonnette, déchirent la bâche et prennent le peu de vêtements et de vaisselle », ajoute-t-elle.

Daphrose Hatungimana et Mélanie Banyuzuriyeko, voisines de Béatrice ne décolèrent pas. « Nous demandons aux autorités de nous aider à retrouver une vie normale. Nous préférons retourner dans nos propriétés, plutôt que de mourir de faim et de froid. Que les autorités nous y aident! Nous dormons à même le sol. Quand il pleut, c'est comme si nos maisonnettes n'étaient pas couvertes, nous sommes inondés à l'intérieur. Car les bâches sont trouées. Nos enfants ne vont plus à l'école, suite à la pauvreté qui nous accable. Nous vivons une situation de misère indescriptible », regrettent-elles. Pour Gérard Ndikumana, un des premiers occupants du site, il y a un besoin urgent de



Victimes des inondations à Gatumba

bâches, avec la saison pluvieuse. « Sinon, sortir du site, trouver un peu d'argent pour louer une maison normale est aussi une urgence », ajoute-t-il.

Des pollueurs, pas encore payeurs !

Le Burundi et la RD Congo ont mis en place non seulement des politiques, des stratégies et des plans d'actions, mais aussi des cadres légaux et institutionnels pour répondre aux objectifs de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC). Ils ont réalisé différents programmes et études sur le sujet et en envisagent d'autres. A titre d'exemples, le Burundi a mis en place la Stratégie Nationale de l'Environnement au Burundi, le Plan d'Action Environnemental, le Plan Directeur National de l'Eau, le Plan d'Actions National d'Adaptation aux changements climatiques, l'étude sur l'identification et l'évaluation des besoins en technologies pour faire face aux changements climatiques ainsi que le programme pour la sensibilisation, l'éducation et la formation du public sur les changements climatiques.

Toutefois, les conférences et congrès internationaux organisés sur le thème du climat sur les différents continents apportent jusqu'ici peu de réponses concrètes aux efforts des populations dans leurs stratégies d'adaptation aux effets des changements climatiques et peu de perspectives durables pour l'humanité. Dans ces conditions, les perspectives d'un développement durable restent compromises et les populations du Sud se retrouvent plus lésées. Or, les principaux pollueurs se trouvent au Nord et la centaine de milliards de dollars promis par ces pays riches par an en financement du climat pour les pays à revenus faibles n'ont pas été versés depuis 03 ans.

Jean Claude Ndarama, Assistant de la Coordination d'EIRENE
Tao Goulah Vairoukoye, Coordinateur d'EIRENE Grands Lacs

Changement climatique et justice climatique

Le changement climatique désigne toute modification du climat persistant pendant une période prolongée, généralement des décennies ou plus. Selon les scientifiques dans le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), intitulé « Changements climatiques 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité, le changement climatique dû aux activités humaines provoque des perturbations dangereuses et généralisées dans la nature et affecte la vie de milliards de personnes dans le monde, malgré les efforts déployés pour réduire les risques. Les populations et les écosystèmes les moins aptes à y faire face sont les plus durement touchés.

Justice climatique est une notion politique récente, relative aux conséquences inégalitaires des causes et effets du changement climatique. Elle s'inspire directement de l'idée de la justice environnementale et de la justice sociale, et soulève la question des inégalités socio-économiques, voire la compromission des conditions de vie des populations actuelles vulnérables et des générations futures.

Cela inclut les questions des responsabilités de ceux qui participent directement aux changements climatiques et du droit de ceux qui en subissent les conséquences, de la protection des droits des personnes les plus vulnérables et leurs garanties d'accès aux ressources naturelles, base de leur survie, etc.

Des siècles de relations de pouvoir inégales ont ancré l'injustice structurelle, de sorte que le changement climatique fait écho aux relations de pouvoir du colonialisme. Les États supposés plus pollueurs n'ont pas à cœur d'indemniser ceux qui sont moins pollueurs mais plus victimes des effets de la pollution. Les pays qui ont moins de capacité à s'adapter aux effets liés au climat sont également ceux qui ont moins de responsabilité climatique.

Des conflits multiples autour de l'exploitation de l'or

Le « Bureau d'Etudes Scientifiques et Techniques (BEST) » de Bukavu a organisé, du 24 au 25 mai 2023 une réunion à Kitutu (Chef-lieu de Wamuzimu) afin d'adopter des approches pour le règlement des conflits fonciers dans les mines. Cette réunion a permis de mettre en lumière certains conflits qui sapent la cohésion entre acteurs et réduit sensiblement leurs capacités à négocier avec les exploitants miniers. Les invités se sont accusés mutuellement, notamment de corruption. Au profit des exploitants miniers illicites, surtout chinois !



Membres d'ADVEM à Kitutu

La réunion de Kitutu avait rassemblé des acteurs qui viennent de travailler durant 05 ans sur la gestion des conflits fonciers, en lien avec l'exploitation minière et l'héritage. Elle avait pour but d'identifier les approches susceptibles de renforcer la cohésion sociale autour des sites miniers, dans le cadre du projet « Mardini Kwa Umoja na Amani (l'exploitation minière pour l'unité et la paix) » que BEST met en œuvre avec EIRENE Grands Lacs.

Les invités (chefs de villages, chefs de groupements et chefs de traditionnels) ont profité de cette tribune pour dénoncer les agissements des uns et des autres qui assez souvent se laissent corrompre par les exploitants miniers à qui ils accordent des sites d'exploitation. Ainsi, Mzee Roger, chef traditionnel s'est dit frustré, son autorité n'étant pas suffisamment respectée. Et ce malgré son offre de rituel, pour barrer la route aux exploitants miniers illicites chinois, considérés comme des ennemis communs. « Notre valeur n'est plus reconnue au sein de la communauté. J'ai plusieurs fois procédé à la fermeture des activités de ces groupes chinois. Mais, les chefs de groupements m'ont traité de sorcier inutile. Ils ont même autorisé

la réouverture des activités, me taxant de corrompu. Ce qui est faux ! Les ancêtres sont fâchés car les sites de culte traditionnel ont été attaqués par les activités minières. Notre pouvoir doit être reconnu pour protéger notre terre et notre forêt », se lâche-t-il.

« Au lieu de chasser l'ennemi commun chinois, il utilise les fétiches pour intimider les partenaires locaux », rétorque le chef de groupement de Bingili Bazala. Pour ce dernier, les chefs traditionnels prennent des pots de vins et sont même prêts à livrer les lieux de culte sacrés dans la forêt pour laisser place à l'exploitation minière illicite. « Pour résoudre cette question, le Mwami de la Chefferie devrait organiser une table ronde avec les chefs de village, chefs de groupements et chefs traditionnels. Les chefs traditionnels sont souvent dans l'abus, au lieu de servir l'intérêt général de la communauté, ils brandissent des fétiches pour nous faire du mal », regrette-e-t-il.

Chacun pour soi

La réunion de Kitutu est allée au-delà de son objectif. En ce qu'elle a eu le mérite de « briser la glace » pour

que les participants parlent de questions qui les divisent. Il est également apparu que l'intérêt privé passe avant l'intérêt général. Ce qui met en péril la cohésion sociale. Même le Président du Comité Local de Développement (CLD) de Wamuzimu ne décolère pas. « *Les jeunes ne respectent plus les vieux. Les vieux sur qui on comptait sont tout le temps avec les exploitants miniers pour des petits cadeaux... Les conflits avec plusieurs ramifications se sont multipliés depuis le début des activités des chinois* », affirme-t-il.

Les exploitants chinois, eux profitent de ce désordre. William, chargé des relations publiques chez « *Oriental Ressources Congo (ORC, leur organisation)* » explique qu'ils exploitent les propriétés, moyennant une indemnisation. Mais, Anicet Kisuku, Secrétaire de l'Association des Victimes de l'Exploitation illicite des Minerais à Kitutu estime que cette indemnisation est injuste et insuffisante. « *Avec les exploitants chinois, vous négociez entre 05 et 10 ha. En échange, ils vous donnent 1.700 USD. Il s'agit ni moins ni plus d'un vol organisé* », explique-t-il !

Selon certains participants à la réunion de Kitutu, les exploitants chinois s'arrogent tous les droits. Ils s'accaparent même des étangs piscicoles où ils exploitent les minerais, protégés par certains militaires gouvernementaux et des autorités locales. Ils les accusent aussi d'avoir creusé sur un site de culte traditionnel et profané leurs « dieux ».

La loi, en vacances !

Depuis janvier 2023, BEST organise des séances de causeries avec les chefs traditionnels et les autorités locales

pour transformation des conflits devenus chroniques. Ces derniers sont surtout liés à l'accès et à l'exploitation des mines d'or dans la Chefferie de Wamuzimu et dans d'autres entités coutumières de la région. Un accident s'est même récemment produit dans la mine artisanale dite de D3 Mobale située à Kamituga : les eaux de pluie charriant des gravats ont bouché l'entrée de 03 puits d'extraction d'or. Soixante personnes y ont laissé la vie. Le comble de l'affaire : cela a ravivé les conflits, certains acteurs étant favorables à la poursuite des activités (pour eux, un puits où les gens sont morts serait plus productif), d'autres y étant radicalement opposés.

Des coopératives minières y évoluent et collaborent avec des acteurs étrangers, essentiellement chinois. Des activités illicites, en somme, les procédures légales sont foulées aux pieds, ce qui favorise des abus de toutes sortes. La mise en place des commissions consultatives de règlement des conflits coutumiers prévus par l'article 36 de la loi n°15/015 du 25 aout 2015 fixant les statuts des chefs coutumiers offrira des cadres de discussions pour adresser les points de divergences entre acteurs sociaux et renforcer leurs capacités à négocier avec les opérateurs miniers. Dans tous les cas, le Mwami à la tête de la Chefferie de Wamuzimu est le seul capable de rassembler tous ces intervenants pour « raccorder les violons » pour la cohésion sociale et le développement communautaire !

Marline Babwine, Cheffe des programmes/BEST
Kladoumadje Nadjaldongar, ATP d'EIRENE-BEST
Philippe Ruvunangiza, Directeur de BEST



Orpailleurs à Wamuzimu

L'expérience des clubs de paix profite aux notables collinaires

Des membres des clubs de paix (structures locales de gestion des conflits communautaires) de CHIRO-Burundi ont été élus, en septembre 2022 comme notables collinaires (Abahuza) ou Médiateurs. Les deux statuts se complètent et l'administration locale en tire le meilleur profit. Une aubaine aussi pour leurs collègues et l'ensemble de la communauté!



Dorothée Nibizi, notable collinaire et membre d'un club de paix en Commune Songa (Bururi)

Les efforts des jeunes Chiro membres des clubs de paix ont été gratifiés, avec l'élection (le 12 septembre 2022) de certains d'entre eux au sein des conseils des notables collinaires. Ces clubs ont été mis en place par le projet « Amahoro II » du Mouvement d'Action Catholique CHIRO-Burundi, en collaboration avec EIRENE Grands Lacs. Ils interviennent depuis 2015 pour la promotion de la paix et de la cohésion sociale au Burundi. Au total, le Mouvement compte 41 clubs de paix (1.025 membres) pour les 08 Diocèses de l'Église Catholique du Burundi.

Près de 42.600 notables collinaires ont été élus sur toute l'étendue du pays. Parmi eux, on compte 65 membres des clubs de paix, dont 24 femmes. La nouvelle institution a pour mission d'assurer la conciliation des citoyens en litiges au niveau des collines et donne son avis sur toutes les affaires civiles relevant de la compétence des tribunaux. Ainsi, les juridictions de base reçoivent les dossiers que les notables ne parviennent pas à régler ou qui ne relèvent pas de leur compétence. Les notables ont donc pris la relève des Bashingantahe (notables coutumiers

traditionnellement investis) qui tranchaient les litiges sur les collines depuis la période précoloniale. Avant d'entrer en fonction, ils ont reçu une formation sur leurs droits et leurs limites.

Du coup, des membres des clubs de paix déjà rodés dans la gestion des conflits ont gagné la confiance des électeurs burundais et intégré le nouvel organe composé de 15 membres par colline. « *Certaines valeurs Mouvement CHIRO se recoupent avec celles des notables collinaires : travailler pour la Patrie et la communauté, la vérité, la droiture pour mériter la confiance, le sacrifice pour les autres sans exiger de contrepartie ainsi que le fait d'être ambassadeur d'Amour, de justice et de paix en paroles et en actes* », résume l'Abbé Moïse Hakizimana, Curé de la Paroisse Yoba (Gitega).

Des « produits finis »

Selon toujours l'Abbé Hakizimana, l'élection des membres des clubs de paix dans cette institution est une marque de reconnaissance de leur dévouement et leur



Membres des clubs de paix CHIRO et notables collinaires au Diocèse Bururi

engagement pour la paix par la gestion non-violente des conflits communautaires. A l'instar du conseil collinaire, le club de paix est un regroupement de 25 membres de CHIRO-Burundi mis en place dans chaque Région Pastorale (05 à 07 paroisses) pour régler pacifiquement des conflits communautaires, en se référant aux valeurs chrétiennes de leur Mouvement.

L'expérience des membres des clubs de paix élus est reconnue par les autres membres de la communauté qui leur font confiance. Clément Nininahazwe, notable collinaire de Rushemeza en Province Rutana (Sud-Est) estime qu'il s'agit d'une opportunité pour les autres notables, surtout que leur mission n'est pas facile. « *Ils ont beaucoup de prérogatives, par rapport aux anciens médiateurs collinaires. Leurs décisions sont prises en compte par les juridictions compétentes qui exigent des procès-verbaux pour les dossiers clôturés à leur niveau* », explique Asilon Kigingi, membre de la communauté Batwa de la province voisine de Makamba (Sud). Quant à Dorothee Nibizi et Salvator Ciza, notables collinaires en même temps membres des Clubs de paix, ils se disent fiers de porter les deux casquettes. « *Loin d'être incompatibles, les deux statuts se complètent* », indique Madame Nibizi.

Les administratifs se frottent les mains

Damien Ndereyimana (de Rutana), rapatrié de la Tanzanie voisine a pu se réconcilier avec Nahayo Ntaherezo (résident), grâce au travail d'un club de paix. Un conflit foncier les opposait et avait failli dégénérer. « *Une des parties en conflit s'est confiée au membre du club de paix*

élu. Ce dernier a par la suite invité ses collègues notables à une réunion de médiation. Après plusieurs tentatives, ils sont parvenus à convaincre Nahayo Ntaherezo à céder une partie de sa propriété. En plus, il a aidé Damien Ndereyimana à construire sa maison », témoigne Godeplaye Ahishakiye, une voisine.

Les membres des clubs de paix élus transfèrent aussi leurs compétences (notamment sur la transformation des conflits communautaires) aux autres membres des Conseils des notables collinaires et prennent le lead lors des séances de conciliation des parties en des conflits. Quant aux autorités administratives locales, elles se réjouissent d'avoir trouvé des alliés de poids. « *Les membres des clubs de paix en même temps notables collinaires nous aident beaucoup et constituent des modèles vivants pour nos administrés. Ils contribuent en quelque sorte à nos propres résultats* », se réjouit Valérie Nyandwi, Cheffe de Colline à Rutana.

De son côté, Dorothee Nibizi se dit surtout sollicitée quand il y a des cas de Violences Basées sur le Genre (VBG). « *Quand c'est encore possible, nous donnons des conseils pour prévenir. Mais, quand la violence est déjà là, nous orientons souvent les victimes vers les Officiers de la Police Judiciaire (OPJ) et le Parquet. Nous encourageons aussi les témoins à venir dire la vérité à la barre* », explique-t-elle.

Septime Gashasha, Chargé de projet « Amahoro II »
Georges Flora Ngoumou Mveng, ATP d'EIRENE-CHIRO

Le théâtre participatif pour aborder des questions sensibles

Depuis mars 2023, le projet « Tuvumiliane (Tolérons-nous les uns les autres) » de l'organisation « Femmes Artisanes de la Paix (FAP) » d'Uvira accompagne les communautés bénéficiaires de Kalungwe sur l'utilisation de l'approche « théâtre participatif » pour la transformation non-violente des conflits dans leurs milieux. La troupe théâtrale « Umoja (Unité) » a été ainsi créée.



Intervention du public lors d'une présentation théâtrale

Formée en mars 2023 par le projet « Médias, Paix et Genre » de la Maison de la Presse du Burundi et l'Association burundaise des Femmes Journalistes, la troupe théâtrale « Umoja » de Kalungwe présente des scènes sur des sujets sensibles. Il s'agit entre autres des conflits tribaux, les mariages précoces, l'exclusion à la terre des non autochtones, les conflits entre agriculteurs et éleveurs et l'autonomie de femmes. « *Le théâtre participatif accroche davantage le public. Finie la comédie : on parle des problèmes tels qu'ils sont vécus, sans faux fuyants. Et les solutions viennent du public qui se sent ainsi valorisé* », note l'acteur Renaudot Kigombo.

Composée de 10 acteurs avec parité hommes-femmes et un metteur en scène, la troupe théâtrale « Umoja » a déjà réalisé, en 06 mois 11 présentations pour environ 300 spectateurs.

« Umoja » utilise l'approche du théâtre participatif ou théâtre forum. : Les acteurs démarrent avec une pièce théâtrale sur des problèmes ou conflits. La pièce se dirige vers un triste dénouement. Elle ne montre jamais des

solutions aux problèmes et conflits (les solutions doivent venir du public !) Après la présentation de la pièce qui dure entre 20 et 40 minutes, on discute sur les causes, les conséquences et les solutions. La pièce de théâtre sert d'accroche pour analyser la situation. Parfois, les discussions se poursuivent en petits groupe même après le spectacle.

Pour un examen de conscience

Lors des présentations, la plupart des participants disent avoir appris à travers des scènes, des actes qui appellent à la violence, aux propos de haine et de discrimination au sein des familles, des groupes et des communautés. Satisfaits de l'approche, ils se reprochent de certains faits. « *Nous avons pour la première fois participé au théâtre participatif et avons à travers différentes scènes, eu l'occasion de voir nos actes que nous commettons dans la vie réelle et qui nuisent aux autres* », explique Kwabire Mambumbuko. « *Nous avons discuté ensemble et proposé des solutions pour changer. Je demande aux organisateurs de multiplier les présentations auprès d'autres de nouvelles*



Présentation théâtrale de la troupe « Umoja »

cibles, dans les mois à venir, car le changement de comportement est un processus », ajoute-t-il.

Pour Charlotte Mwavita, cultivatrice, la cohésion sociale reste un défi entre cultivatrices des différentes tribus. « Avec le théâtre, nous avons appris comment les autochtones et les non originaires se disputent sur l'accès à la terre. Je me reproche du fait qu'il n'y a pas d'accès facile à la terre si on n'est pas autochtone du village », reconnaît-elle. « Si les autochtones et les propriétaires terriens sont sensibilisés à travers le théâtre, on peut lutter contre la discrimination liée à l'accès à la terre et lutter contre la pauvreté. », suggère-t-elle.

De son côté, Renaudot Kigombo se dit plus motivé que jamais. « Notre but est de promouvoir les échanges sur la sensibilité aux conflits avec les membres de toutes les composantes de la communauté et rechercher les solutions possibles », explique-t-il. Il note cependant certains défis à relever : « La peur de prendre la parole pendant les échanges, l'éloignement du cadre de jeu, les chaises et instruments sonores à louer pour les prestations ne sont pas

toujours à notre portée », nuance-t-il.

Une approche inclusive

Mahugo Nakatanda, Président du comité de développement du Groupement de Kalungwe se dit satisfait après l'expérimentation du théâtre participatif dans sa communauté. « La participation de toutes les sensibilités communautaires pendant les présentations et surtout les solutions proposées à travers les scènes est un bon signal pour la réussite de l'approche », estime-t-il, tout en se félicitant de l'inclusion de toutes les couches de la société dans la troupe théâtrale. De son côté, Amissi Ramazani, chef du village de Kigongo, indique que le théâtre participatif est venu à point nommé. « Depuis des années, le tribalisme avait brisé la confiance entre les tribus de notre village. Le théâtre participatif a le mérite de créer un cadre de dialogue entre les membres des tribus différentes autour de la recherche des solutions aux problèmes posés », se réjouit-il.

Quant à Pepe Assani, habitant du village de Katongo ayant participé à la présentation du théâtre participatif, il y voit un prélude à l'égalité homme-femme. « Les hommes et les femmes commencent à se respecter mutuellement et à discuter sans détour sur des sujets qui les divisent. Il ne reste qu'à aller de l'avant, pour une communauté plus égalitaire », recommande-t-il. « Les jeunes filles et les jeunes garçons commencent à parler des sujets de leur vie tels que le mariage précoce et les parents discutent sur la masculinité positive », ajoute Marie Kaluta habitante de Kabimba. Elle suggère à la troupe théâtrale de faire participer le maximum de personnes, lors des prochaines prestations.

Avec les succès des premières présentations, la troupe théâtrale « Umoja » compte mettre en place d'autres groupes de théâtre. Néanmoins, elle a connu en mai dernier un revers de taille avec le décès de son metteur en scène, Gilbert Jingwa. Que son âme repose en paix !

Maluxe Malumbe Mmangwa, Chargé de projet « Tuvumiliane »
Dorcas Salima Kabasha, Coordinatrice de FAP
Michael Odhiambo, ATP d'EIRENE-FAP

Le théâtre participatif

Dans la pratique du théâtre participatif, des scènes sont présentées sur le contexte socioculturel et structurel et de non-paix par les acteurs. Ces derniers jouent les rôles d'auteurs et de victimes des conflits et violences commises dans les ménages et en communauté, sans aller au-delà du naturel.

Sous la conduite d'un modérateur, le public-cible prend ensuite la parole. Du coup, le modérateur, les acteurs et le public-cible discutent ensemble dans une perspective de recherche des solutions. Dans cette optique, le public-cible remplace les acteurs en essayant de calmer les acteurs résistant au changement jusqu'à ce qu'ils reviennent à la raison.

Les personnes qui jouent les auteurs d'actes de violence sur scène resteront sur leur position de pouvoir jusqu'à ce qu'on les arrête de manière convaincante. Le public prend conscience que, de la même façon que dans la vie, s'ils n'interviennent pas, rien ne changera. Et le changement doit être mené de façon stratégique.

Le théâtre participatif est donc un outil d'éveil de conscience qui appelle la communauté à changer les mauvaises pratiques pour promouvoir la cohésion sociale.

Bientôt un nouvel organe d'autorégulation des médias

Un comité de transition vient d'être mis en place pour repenser l'autorégulation des médias au Burundi. Depuis presque une décennie, l'Observatoire de la Presse Burundaise (OPB) ne fonctionnait plus. Considéré comme un « Tribunal des Pairs », cet organe d'autorégulation avait été mis sur pied en 2004 avant de cesser définitivement de fonctionner avec la crise politique et électorale de 2015.



Vestine Nahimana, Présidente du CNC

Les professionnels des médias ont mis en place le jeudi 03 août 2023, à Ngozi (Nord du Burundi), un comité de transition du nouvel organe d'autorégulation des médias. Il est composé de 07 membres, avec un mandat de six mois. C'était au cours d'une session de dialogue organisée par le Conseil National de la Communication (CNC), avec l'appui de l'UNESCO. Il s'agissait de discuter avec les responsables des médias et des Organisations des Professionnels des Médias (OPM) sur la mise sur pied d'une structure d'autorégulation des médias au Burundi.

Le comité de transition est composé des délégués des OPM telles que la Maison de la Presse, le Réseau des radios communautaires, les radios et télévisions, la Presse écrite (presse écrite publique et presse écrite privée) et les médias en ligne. La mission principale assignée à l'équipe mise en place est d'organiser les textes régissant l'organe d'autorégulation, adaptés au paysage médiatique burundais et tenant compte des évolutions qui caractérisent les médias au Burundi et dans le monde. La durée de la transition est fixée à six (06) mois. Une évaluation de l'état d'avancement des travaux sera organisée au terme de cette période.

La mise en place de ce comité répond aux recommandations de la célébration de la Journée Internationale de la Liberté de la Presse (03 mai), édition 2023. Les protagonistes de la profession avaient tous convergé sur l'urgence

de repenser ce « Tribunal des Pairs » qui leur manque depuis presque une décennie. Lors de cette célébration, la Présidente du CNC, Vestine Nahimana, avait regretté que les OPM n'aient pas encore redynamisé l'OPB. « *C'est toujours mieux que les erreurs et autres manquements professionnels se règlent avant tout au sein de la corporation. Le linge sale se lave en famille, dit-on* », avait-elle martelé. Elle avait alors invité les professionnels des médias à repenser l'autorégulation en ravivant l'OPB ou en créant une autre structure capable de jouer efficacement ce rôle pour l'intérêt supérieur de la profession.

Pour Madame Nahimana, cette structure devra être à mesure de travailler avec vivacité, puisqu'une presse libre et indépendante permet aux journalistes et autres professionnels des médias de travailler professionnellement pour la promotion de la paix, de la démocratie, de la bonne gouvernance et du respect des droits humains.

Co-réguler, pour plus d'efficacité

Selon Jacques Bukuru, journaliste sénior, cet organe est nécessaire étant donné que la régulation par les pairs est la plus efficace. Sans elle, même le système de co-régulation, par l'autorégulateur et le régulateur n'est plus possible, alors que les deux peuvent coopérer pour des décisions de redressement des dérapages. En l'absence d'un organe d'autorégulation, il y a risque de désordre dans la profession. « *Quand le régulateur agit seul dans le redressement des dérapages, la crédibilité des actions de régulation est parfois mise en doute. Les activités dont le plaidoyer est supposé être fait par l'autorégulateur ne sont pas appuyées par les partenaires au développement* », a renchéri Jacques Bukuru.

Pour lui, la mission d'un organe d'autorégulation est de régler les conflits entre pairs, redresser certains dérapages professionnels, renforcer les capacités professionnelles des journalistes et plaider pour l'amélioration des conditions de travail des journalistes et des médias. La vulgarisation des textes régissant le métier (code de déontologie, loi sur la presse, ...) ainsi que l'éducation du public aux médias et à l'information, afin qu'il ait un esprit critique vis-à-vis de ce que lui servent les médias figurent également parmi les missions de l'organe d'autorégulation, selon toujours Jacques Bukuru.

Un passé douloureux

L'OPB est né en avril 2004. Mais, son dernier comité en date a été mis en place en octobre 2014. Il était constitué de 17 membres et d'un comité exécutif de 5 personnes représentant les organes de presse et les OPM. « Six mois après sa mise sur pied, le comité exécutif s'est disloqué, face à un contexte politique qui n'était pas favorable à la



Innocent Nsabimana, ancien Secrétaire Exécutif de l'OPB

liberté de la presse. La bipolarisation des médias qui s'était installée a altéré les relations et la qualité professionnelle des journalistes, entraînant un manque de collaboration, jusqu'à la non-reconnaissance de l'autorité morale de l'OPB», explique Innocent Nsabimana, ancien Secrétaire Exécutif de l'OPB.

La crise de 2015 éclate pour donner un coup de grâce à un organe déjà chancelant. En effet, le président et le vice-président de l'OPB seront directement affectés à travers leurs médias. « Il s'en est suivi une autocensure générale et globale dans tous les médias, y compris dans les initiatives professionnelles. La peur s'est installée, si bien qu'il était devenu difficile d'exprimer une critique, sous peine d'être étiqueté de partisan de telle ou telle autre tendance», indique-t-il encore. Pour Innocent Nsabimana, il suffit que toutes les parties prennent conscience que l'instance leur appartient et les protège, car le Code de Déontologie est là, tout comme les statuts de l'ancien organe pour leur servir de référence.

Agathonique Barakukuza, Chargé de projet MPG/AFJO

Anaclet Hakizimana, Chargé de projet MPG/MPB

Claus Schrowange, ATP d'EIRENE/AFJO/MPB

Gitega

De l'entrepreneuriat collectif à l'entrepreneuriat individuel

Environ 50% des bénéficiaires du projet « Fonds d'Appui aux Initiatives Rurales (FAIR I) » gèrent des micro-projets individuels, depuis 2022. Ce complément à l'approche collective permet le profit rapide et améliore la vie de ces bénéficiaires. Les femmes et les personnes souvent défavorisées y trouvent aussi leur compte.



A didja Mukeshimana, membre de l'association « Umuco » de Mutaho qui fait partie de l'Alliance des Imams du Corridor Nord pour le Développement Humanitaire (AICNDH), se frotte les mains. Avec l'élevage des lapins, sa vie a radicalement changé. « En janvier 2023, le projet m'a fourni 10 lapins, dont un mâle.

Après un seul mois, cinq lapines ont mis bas, avec une portée de 6 lapereaux chacune. Sur les 30 lapereaux, j'ai vendu 25 à raison de trois mille Francs Burundais (3.000 BIF) chacun. Avec les soixante-quinze mille francs burundais (75.000 BIF) que je venais d'empocher, j'ai acheté 2 poules de quarante mille Francs Burundais (40.000 BIF) et je les ai fait couvrir. Elles ont pondu 18 œufs, qui ont donné 18 poussins. J'en ai vendu 10 à raison de six mille Francs Burundais (6.000 BIF) chacun, soit soixante mille Francs Burundais (60.000 BIF) au total », témoigne-t-elle, le visage rayonnant de joie. Aujourd'hui, elle a 10 lapins et 14 lapereaux, 04 poules et 08 poussins. Quoique veuve, elle parvient ainsi à prendre en charge notamment la scolarité de ses enfants et d'autres besoins de son ménage.

De son côté, Bosco Nsabimana de l'association « Ikan-gure Dushigikirane » de Mutoyi, une association de l'Eglise Anglicane du Burundi, Diocèse de Gitega, a reçu deux porcs (un mâle et une femelle) en décembre 2022. « Après trois mois et demi, la femelle a mis bas six porcins. Je les ai tous vendus, à quarante mille Francs Burundais

chacun, empochant au total deux cents quarante mille Francs Burundais (240.000 BIF) que j'ai utilisés pour la scolarisation de mes enfants, la ration de la famille et les tourteaux pour ces porcs. Avec fin juillet, j'attends d'autres porcins car la femelle est au terme de sa gestation », se réjouit-il.

Avec sa phase actuelle, le projet FAIR I a adopté (depuis janvier 2022) une approche individuelle, comme complément de l'approche collective. Ce qui permet la diversification des sources de revenus en peu de temps. Ainsi, 242 des 514 bénéficiaires ont déjà leurs propres activités!

Une approche à résultats rapides

Le projet FAIR appuie les membres des associations locales de Gitega (Centre). Conjointement mis en œuvre par EIRENE Grands-Lacs et Pain pour Le Monde (PPLM) avec 04 organisations partenaires locales (dont EAB/Gitega, CHIRO, ODAG-Caritas et AICNDH) à Gitega, il a lancé ses activités en 2021 pour une première phase de 03 ans. Ces partenaires exécutent des micro-projets qui génèrent du profit et transfèrent les compétences à 24 de leurs associations membres, avec pour objectif de lier les actions de paix à celles de développement.

Avec l'approche individuelle, il accorde le financement aux membres via les associations. Et les résultats sont au rendez-vous car les micro-projets s'exécutent plus facilement. Au début, les dividendes n'étaient pas assez consistantes pour qu'elles soient partagées aux membres. Ainsi, 12 associations réalisent des Activités Génératrices de Revenus (AGRs) individuelles pendant que 12 autres mènent des AGRs collectives.

Pour Révérend Arsène Mafurebe, représentant de l'Organisation Partenaire EAB/Gitega, les débuts étaient difficiles car on ne comprenait rien des résultats attendus vis-à-vis des bénéficiaires. « Actuellement, une nouvelle approche a été exploitée en finançant les associations puis en transférant les revenus générés directement aux ménages. Les ménages ayant bénéficié du financement se

réjouissent. Ils ont appris à concevoir leurs propres plans d'affaires et leurs familles vivent mieux », explique-t-il.

Les femmes valorisées

Selon, Emmanuel Ntakirutimana, chef de colline de Mutaho, cette nouvelle approche profite à l'ensemble de la communauté, même aux couches défavorisées. « Ces femmes musulmanes de l'association « Umuco » réalisent des activités en solo qui génèrent du profit. Leur niveau de vie s'est nettement amélioré. Même les enfants de la rue y trouvent leur compte car elles leur donnent souvent à manger et de quoi se vêtir », se réjouit-il.

Grâce au bénéfice de l'élevage des chèvres et lapins et au petit commerce qu'elles pratiquent, elles réservent également une partie pour venir en aide aux autres femmes du 3ème âge, incapables de se prendre en charge. Ce qui permet à ces dernières de vivre plus dignement.

En plus, les microprojets ont redoré l'image des femmes qui constituent l'essentiel des bénéficiaires du financement. La plupart d'entre elles sont des veuves, cheffes de ménages qui se débrouillent plutôt bien grâce aux acquis du projet FAIR I. Dans l'avenir, le projet compte dupliquer ces acquis afin d'en faire bénéficier au maximum de ménages et à la communauté toute entière.

Pour l'Imam Elie Khalfan Bukuru, représentant de l'Organisation Partenaire AICNDH, la femme est une école si elle est bien préparée, la jeunesse est un pilier si elle est bien soudée par un travail collectif. « Pour atteindre un développement durable, nous n'avons pas besoin de donner une information mais une transformation basée sur l'autonomisation des femmes et des jeunes. Le projet FAIR est un exemple frappant où les bénéficiaires musulmans encadrés par l'AICNDH ont pu générer des profits de façon exponentielle en passant des AGRs collectives aux AGRs individuelles. Je ne doute pas que demain ils contribueront à l'économie nationale », conclut-il.

Live Irakoze, Chargée du suivi et accompagnement au projet FAIR
Abraham Shemezimana, Chargé de projet FAIR



Récolte de pomme de terre de l'association « Kiremeshamiryango » à Muyange -Makebuko



EIRENE Grands Lacs et ses Partenaires

Le service chrétien international pour la Paix EIRENE est engagé pour la promotion d'une culture de paix et de non-violence dans la région des Grands Lacs depuis 2007. Il a entamé en octobre 2021 son nouveau programme régional « Les Femmes et les Hommes ensemble organisés et engagés pour la Paix juste dans leurs Communautés (FeHoPaCo) », d'une durée de trois ans. Ce programme est mis en œuvre en partenariat avec cinq organisations du Burundi et de la République Démocratique du Congo (RDC). Il s'agit de trois organisations du Burundi : Association des Femmes Journalistes du Burundi (AFJO), CHI-RO-Burundi et Maison de la Presse du Burundi (MDP) et de deux organisations de la RDC (Sud-Kivu) : Femmes Artisanes de Paix (FAP) et Bureau d'Etudes Scientifiques et Techniques (BEST).

Le partenariat avec CHIRO-Burundi se fait à travers le projet « Amahoro II », celui avec FAP à travers le projet « Tuvumiliane (tolérons-nous les uns les autres) » et celui avec BEST se fait à travers le projet « Madini kwaUmojamaAmani (lesmineraispourl'unitétlapaix) ». Avec AFJO et MDP, EIRENE met en œuvre le projet transversal « Médias, Paix et Genre ».

A part le programme FeHoPaCo, EIRENE Grands Lacs et Pain Pour Le Monde (PPLM) mettent en œuvre avec 04 partenaires locaux de Gitega le projet « Fonds d'Appui aux initiatives Rurales (FAIR 1) » pour lier les actions de paix à celles de développement.



Nos films documentaires sur YouTube :

Les rapatriés, face à une nouvelle vie!

Les Batwa, les oubliés chez eux

Misisi – Quand l’or fait des misérables

EIRENE : Service Civil pour la Paix dans la région des Grands Lacs

L’or et la misère – La lutte d’ONGP pour la justice

Construisons ensemble – Solidarité de Volontaires pour l’Humanité

CHIRO-Burundi – Ensemble pour la paix et le développement